

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

Index AI : MDE 13/104/2008 – ÉFAI

31 juillet 2008

AU 212/08 Arrestations arbitraires / Craintes de torture ou d'autres mauvais traitements / Prisonniers d'opinion

IRAN	Mehdi Khodai (h)] étudiants à l'université Azad de Shahre-Ray
	Salman Sima (h)]
	Farzad Hassanzadeh (h)] étudiants à l'université de Meched
	Mohamad Zerati (h)]
	Bahareh Hedayat (f)] étudiants à l'université de Téhéran
	Mohammad Hashemi (h)]
	Majid Asadi (h)] étudiant à l'université Alahmeh de Téhéran
	Arash Rayji (h)] étudiants à l'université de Zanjan
	Hassan Joneydi (h)]
	Payam Shakiba (h)]

Une personne surnommée « *Anbaraki* »] étudiants à l'université de Bushehr
et une autre surnommée « *Khoeyni* »]

Les douze étudiants nommés ci-dessus ont été arrêtés dans plusieurs villes d'Iran en juillet et demeurent détenus. Ils ont été appréhendés aux alentours du huitième anniversaire des manifestations étudiantes organisées le 9 juillet 1999 en Iran, qui avaient été violemment réprimées par les forces de sécurité. Ces personnes sont poursuivies pour divers chefs d'accusation tels que « *agissements contre la sûreté nationale* », « *propagande contre le régime* », « *diffusion d'informations mensongères* », « *incitation à des attitudes antireligieuses* » et « *troubles à l'ordre public* ». Il s'agit de prisonniers d'opinion, détenus en raison de leurs convictions, qui doivent être libérés immédiatement et sans condition.

Mohamad Zerati et Farzad Hassanzadeh ont tous deux été arrêtés le 3 ou le 4 juillet, et la caution pour leur remise en liberté a été fixée à 30 millions de rials (environ 2 000 euros). On ignore encore leur lieu de détention.

Mohammad Hashemi et Bahareh Hedayat ont été arrêtés par les forces de sécurité à leur domicile le 13 juillet. Ils sont accusés d'entretenir des liens avec des « *groupes illégaux et antirévolutionnaires à l'étranger* ». Tous deux sont membres du Bureau pour la consolidation de l'unité, le conseil central d'un groupe étudiant favorable à la réforme. Ils sont détenus à la prison d'Evin, à Téhéran.

Payam Shakiba, Arash Rayji et Hassan Joneydi, étudiants à l'université de Zanjan, ont été arrêtés le 8 juillet. Leur lieu de détention demeure inconnu.

Au moins douze autres étudiants arrêtés en juillet ont été remis en liberté sans inculpation.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Le 8 juillet 1999, des policiers en civil et des unités paramilitaires se faisant appeler Partisans du Parti de Dieu ont effectué une descente dans un dortoir de l'université de Téhéran pendant la nuit afin d'étouffer la rébellion étudiante qui durait depuis cinq jours. Un certain nombre d'étudiants ont été blessés, et au moins une personne, qui était de passage à l'université, a été tuée. Cette intervention a attisé les protestations et des membres de la population se sont joints aux manifestations étudiantes, que les forces de sécurité ont violemment réprimées.

En Iran, les groupes étudiants sont aux avant-postes de la lutte pour un meilleur respect des droits humains. Depuis l'élection du président Ahmadinejad en 2005, le champ d'action de la société civile iranienne n'a cessé d'être restreint. En avril 2007, le ministre du Renseignement Gholam Hossein Mohseni Ejeie a publiquement accusé le mouvement des femmes et les militants étudiants de participer à une « *conspiration ennemie* », une allégation démentie avec force par les personnes mises en cause.

ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en persan, en anglais, en arabe ou dans votre propre langue) :

- déclarez-vous préoccupé par l'arrestation et le maintien en détention des étudiants dont les noms figurent ci-dessus (veuillez les nommer) ;
- exhortez les autorités à libérer immédiatement et sans condition ces étudiants, à moins qu'ils ne soient inculpés sans délai d'une infraction pénale dûment reconnue par la loi ;
- engagez-les à veiller à ce qu'ils ne soient ni torturés, ni soumis à d'autres formes de mauvais traitements, et demandez-leur instamment de les autoriser sans délai à entrer en contact avec leurs proches et avec un avocat de leur choix, ainsi qu'à recevoir tous les soins médicaux dont ils pourraient avoir besoin.

APPELS À :

Guide spirituel de la République islamique d'Iran :

His Excellency Ayatollah Sayed 'Ali Khamenei

The Office of the Supreme Leader, Islamic Republic Street - Shahid Keshvar Doust Street

Téhéran, République islamique d'Iran

Courriers électroniques : info@leader.ir

Formule d'appel : *Your Excellency, / Excellence,*

Responsable du pouvoir judiciaire :

Ayatollah Mahmoud Hashemi Shahroudi

Howzeh Riyasat-e Qoveh Qazaiyeh / Office of the Head of the Judiciary

Pasteur St., Vali Asr Ave., south of Serah-e Jomhour, Tehran 1316814737, République islamique d'Iran

Courriers électroniques : info@dadgostary-tehran.ir (dans le champ réservé à l'objet, veuillez écrire :

« *FAO Ayatollah Shahroudi* »)

Formule d'appel : *Your Excellency, / Monsieur le Ministre,*

COPIES À :

Président de la République :

His Excellency Mahmoud Ahmadinejad

The Presidency, Palestine Avenue, Azerbaijan Intersection, Téhéran, République islamique d'Iran

Courriers électroniques : dr-ahmadinejad@president.ir

ou *via* son site Internet : www.president.ir/email

Président du Majlis-e Shoura-e Islami (Assemblée consultative islamique) :

His Excellency Ali Larijani

Majles-e Shoura-ye Eslami, Baharestan Square, Téhéran, République islamique d'Iran

Fax : **+98 21 3355 6408**

ainsi qu'aux représentants diplomatiques de l'Iran dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT. APRÈS LE 11 SEPTEMBRE 2008, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.